

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Pelchat, M. et Routhier, G. (dir.) (2004). *L'inscription de la théologie dans l'université publique et pluraliste*. Québec : Presses de l'Université Laval.

par Marc Dumas

Revue des sciences de l'éducation, vol. 32, n° 2, 2006, p. 500-501.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/014578ar>

DOI: 10.7202/014578ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

l'utilisation possible de ce document en formation des éducateurs. Peut-être serait-il pertinent de faire ressortir certains volets seulement et de les inclure dans un ouvrage global en matière d'intervention de groupe et qui serait davantage accessible aux praticiens en formation.

ROLLANDE DESLANDES,
Université du Québec à Trois-Rivières

Pelchat, M. et Routhier, G. (dir.) (2004). *L'inscription de la théologie dans l'université publique et pluraliste*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Ce volume rassemble diverses contributions prononcées lors d'un colloque international, organisé par la Faculté de théologie et de sciences religieuses, dans le cadre des grandes fêtes de l'Université Laval en 2003. La Fédération internationale des Universités catholiques (FIUC) s'était associée à l'événement, dont l'objectif était de « faire le point sur la situation de la théologie universitaire dans le contexte de son insertion dans des établissements d'enseignement supérieur à caractère public et pluraliste ». Si l'université accentue, depuis quelques décennies, son caractère séculier et public, il importe de présenter les différentes expériences d'inscription des facultés de théologie à l'université. Ces facultés ne sont plus simplement associées comme autrefois à la formation des membres du clergé; ouvertes, elles sont passées par de profondes transformations: diversification du profil étudiant, introduction des sciences humaines des religions, rencontre de la culture scientifique et de ses procédures, etc. Les professeurs et professeuses de théologie à l'université se retrouvent cependant pris *de facto* entre deux impératifs: celui d'exercer leur fonction d'universitaire libre et critique, et celui de médiatiser l'Écriture et la Tradition de foi. La tension entre ces deux impératifs définit la problématique du colloque, dont les actes sont maintenant publiés.

Les questions du colloque sont précisées en introduction: peut-on inscrire la théologie dans l'horizon universitaire et comment la théologie peut-elle contribuer au projet universitaire? Situer la théologie à l'Université Laval est une chance pour les deux partenaires et cette proposition est développée en deux temps. On explore tout d'abord ce qui se fait ailleurs dans le monde et les solutions élaborées pour mieux saisir les rapports réciproques. Puis différents collègues œuvrant dans d'autres facultés de l'Université Laval sont invités à répondre à la question de l'apport de la théologie au projet universitaire.

Les premiers textes sont descriptifs et présentent des cas issus de divers horizons géographiques et culturels, où la théologie est plus ou moins intégrée à l'université laïque et pluraliste. Si une théologie s'africanise pour mieux répondre aux réalités du continent, une autre développe une sensibilité interreligieuse comme en Asie; si les modèles d'inscription varient en Europe, en Amérique du Sud, la théologie se contextualise pour répondre à l'espérance de libération des communautés. La

grande diversité de l'inscription de la théologie à l'Université Laval est soulignée et les réalités régionales influent sur l'intérêt de la théologie à s'inscrire dans l'université publique et pluraliste.

Les textes produits par des collègues de l'Université Laval affirment globalement l'importance d'une prise de parole de la théologie pour comprendre et expliquer les phénomènes religieux, pour contribuer à la réflexion éthique et aux différents débats de société selon leur perspective particulière. L'intervention de Michel Gervais, théologien et ancien recteur de l'Université Laval, développe une réflexion sur les conditions d'une insertion réussie de la théologie à l'université. C'est dans la mesure où la théologie relèvera les défis institutionnels (pertinence, excellence et ouverture) qu'elle pourra se déployer à cette université.

Ce petit ouvrage est instructif, l'objectif et la stratégie du colloque sont bien définis et les contributions sont en général intéressantes. Les textes des collègues mènent cependant à quelques questions. Sont-ils représentatifs de l'estime des collègues envers la faculté de théologie? Répond-on aux questions initiales posées lors du colloque? On aurait souhaité une synthèse des échanges, qui aurait pu apporter différents éléments de réponse aux questions cruciales posées par le colloque. On aurait aussi apprécié que les théologiens réagissent aux conceptions et aux rôles attribués à la théologie par les universitaires. Enfin, comme les conditions des pratiques théologiques à l'Université Laval diffèrent grandement, il aurait été très stimulant d'exposer nos propres conditions d'inscription de la théologie dans l'université québécoise. Un livre qui donne quelques éléments de réponse, un livre qui donne à penser.

MARC DUMAS,
Université de Sherbrooke

Perret, J.-F. et Perret-Clermont, A.-N. (2004). *Apprendre un métier dans un contexte de mutations technologiques*. Paris: L'Harmattan.

Cet ouvrage examine « ce qui se vit, ce qui se dit et ce qui s'apprend » dans les situations de formation pratique au sein d'une école technique de l'Arc jurassien (Suisse) aux prises avec l'intégration de nouveaux systèmes de fabrication assistée par ordinateur.

Dans un premier temps, les auteurs explorent théoriquement l'impact de l'introduction de nouvelles technologies sur toute situation de travail ou d'apprentissage. Repoussant une conception déterministe qui postulerait un lien de causalité linéaire entre l'intégration de nouvelles technologies et le développement de nouvelles compétences, ils l'envisagent en termes de dynamiques complexes à l'œuvre (l'articulation de la transversalité des possibles et contraintes de l'artefact avec la spécificité du sujet et des situations de travail) et de transformation de l'ensemble de la scène didactique et professionnelle (objectifs, démarches, etc.).